Miribel

LE MAS RILLIER . LES ECHETS

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

MIRIBEL - 01700

Le 03 mai 2025, à Miribel

Sommaire

I - PRESENTATION DE MIRIBEL 2

II - PROJET EDUCATIF DE MIRIBEL 3

A. LES EQUIPEMENTS PUBLICS 4

1/ LA PETITE ENFANCE 4

2/ LES EQUIPEMENTS SPORTIFS 4

3/ LES EQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS 5

4/ LES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET AUTRES EQUIPEMENTS 5

B. LA VIE ASSOCIATIVE 6

C. LA VIE ECONOMIQUE 6

III - LES GROUPES SCOLAIRES DE MIRIBEL 9

1/ L'ECOLE DU CENTRE 9

2/ L'ECOLE MATERNELLE HENRI DESCHAMPS 9

3/ L'ECOLE ELEMENTAIRE HENRI DESCHAMPS 9

4/ L'ECOLE DU MAS RILLIER 9

5/ L'ECOLE JEAN DE LA FONTAINE 9

IV – L'ORGANISATION DE LA SEMAINE EN PERIODE SCOLAIRE 10

V – LES OBJECTIFS 11

VI – L'EVALUATION DU PEDT 12

VII - LE COMITE DE PILOTAGE DU PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE DE MIRIBEL 17

ANNEXES 17

I - Présentation de Miribel

Miribel est une commune française, située dans le département de l'Ain en région Auvergne-Rhône-Alpes, à 13 km du centre-ville de Lyon. Elle fait partie de l'unité urbaine de la capitale régionale. Elle appartient également à la région naturelle de la Côtière même si son territoire s'étendant bien au-delà du coteau, le hameau des Échets se trouve plutôt à l'orée du plateau de la Dombes, au contraire de celui du Mas Rillier qui se trouve sur le coteau lui-même.

Elle est chef-lieu du canton de Miribel : celui-ci, qui fait partie de l'arrondissement de Bourg-en-Bresse, comporte huit communes.

La commune de Miribel compte 10 606 habitants (INSEE populations légales en vigueur au 1er janvier 2025).

Miribel fait partie de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau.

Miribel en quelques chiffres :

1. **<u>Un territoire jeune et en croissance</u>**

- **Proportion de jeunes** : En 2021, 21.9 % des habitants de Miribel avaient moins de 15 ans.
- **Dynamisme démographique** : La population de Miribel est passée de 8 847 habitants en 2006 à 10 450 en 2022, montrant une croissance forte.
- **Nombre de naissances** : Entre 2014 et 2023, le nombre annuel de naissances a stagné, avec un minimum de 111 naissances en 2020 et un maximum de 145 en 2018.

2. **<u>Une forte présence d'enfants et de jeunes</u>**

- **Répartition par âge** : En 2021, 21.9 % des habitants avaient moins de 15 ans, 15.6 % étaient âgés de 15 à 29 ans, et 21.1 % avaient entre 30 et 44 ans.

3. **<u>Un territoire marqué par la mobilité professionnelle</u>**

- **Migrations pendulaires** : Les données spécifiques sur les migrations pendulaires à Miribel ne sont pas disponibles dans les sources consultées. Toutefois, étant donné la proximité de Miribel avec Lyon, il est probable qu'une proportion significative d'actifs effectue des déplacements quotidiens vers cette métropole pour le travail.

Ces éléments permettent de vite se rendre compte que Miribel a une population jeune et qu'il y a une forte demande sur les 3-17 ans.

II - Projet éducatif de Miribel

La nouvelle version de ce projet éducatif s'inscrit dans la continuité du PEDT en vigueur depuis la rentrée de septembre 2014, puis adapté aux souhaits unanimes des conseils d'école et du Conseil municipal de revenir à une organisation du temps scolaire sur 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018.

La constitution d'un Comité de pilotage (COPIL) comprenant des élus, du personnel municipal, des représentants élus de parents des quatre écoles, les directions des groupes scolaires et des enseignants des écoles permet de recenser les attentes, réfléchir et mettre en place, en concertation, l'organisation scolaire et périscolaire.

La municipalité souhaite que ce projet éducatif, comme les précédents, prenne en compte l'ensemble de sa population, en le voyant comme un outil, qui servira de support à la mise en place de sa politique enfance-jeunesse et couvrant la classe d'âge 3-17 ans. Ceci permettra ainsi à la municipalité de travailler en plus forte collaboration avec tous les acteurs de la commune qu'il s'agisse du corps enseignant du 1er cycle, des associations, des parents d'élèves, des élus, des entreprises ou encore les collèges et les lycées où sont scolarisés nos jeunes.

Il constitue un facteur d'attractivité du territoire pour les familles, en assurant l'organisation d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école. Il facilite les organisations familiales et répond aux besoins de prises en charge des enfants, surtout pour les parents qui travaillent. L'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles sur le territoire.

Il est au service de la réussite éducative et du bien-être des enfants. Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Placer le PEDT au sein de l'environnement de Miribel

La municipalité est soucieuse du bien vivre de sa population. Il a été mis en œuvre des projets collectifs pour accompagner ses habitants au quotidien avec des actions, des évènements, des manifestations pour toutes les tranches d'âge : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les familles, les seniors.

Des commissions restauration sont organisées chaque trimestre avec le prestataire de restauration et les familles afin de mieux orienter et expliquer les choix en la matière. Avec l'accueil de loisirs, des comités d'usagers sont prévus à chaque période et très prochainement des conseils d'établissement seront organisés à l'EPE afin d'être au plus proche des familles.

Pour mieux connaitre ses habitants et répondre à leurs besoins et à leurs attentes, des rencontres, des réunions publiques sont organisées, des sondages avec des questionnaires sur des sujets du quotidien sont menés.

La communication a été également renforcée par l'utilisation de différents moyens et supports de transmission des informations et développer ce lien de proximité.

Miribel a un tissu associatif très riche et très actif avec ses associations sportives et culturelles et propose de nombreuses animations tout au long de l'année.

A. Les équipements publics

La commune compte de nombreux équipements publics pour le bien-être de ses habitants :

1/ La petite enfance

Miribel compte un multi-accueil de 65 berceaux et un relais petite enfance itinérant avec la commune de Neyron.

Sur la commune de Miribel, les assistantes maternelles sont au nombre de 65.

2/ Les équipements sportifs

Sur la commune

- Stade de foot de La Chanal
- Gymnase de La Chanal (CCMP)
- Tennis de La Chanal
- Skate parc et city-stade des prés Célestin
- Gymnase Saint-Martin (CCMP)
- City Park aux Echets
- Pump track aux Echets
- Tennis aux Echets
- Terrain stabilisé au Mas Rillier
- Grand Parc

Une convention entre la municipalité et l'IEN a été signé pour que les écoles puissent utiliser le pump track des Echets.

<u>Parc et aires de jeux</u>

Miribel compte plusieurs parcs et aires de jeux sur son territoire.

*En cas de problème (matériel dégradé, défectueux…) observé sur l'une de ces **aires de jeux**, vous pouvez le signaler en envoyant un mail à servicestechniques@miribel.fr (en ajoutant photo, description et localisation de l'aire de jeux concernée).*

Aire de jeux des Prés Célestins
Localisation : 345 rue général Degoutte.
Équipements présents : une aire de jeux pour enfants de 1 à 6 ans, une aire multisports pour enfants à partir de 36 mois, un skate parc pour enfants à partir de 8 ans, ainsi que plusieurs bancs, un terrain de pétanque et un grand espace vert.

Square du Mas Rillier
Localisation : chemin du père Chadel.
Équipements présents : une aire de jeux pour enfants de 4 à 10 ans et un espace vert avec des bancs.
Aire de jeux des Échets
Localisation : en face du groupe scolaire Jean de la Fontaine, rue de la Dombes.
Équipements présents : une aire de jeux pour enfants de 2 à 8 ans et des bancs au sein de cet espace, des équipements de fitness à partir de 14 ans, un terrain multisport.

Square Ego
Localisation : place du marché.
Équipements présents : une aire de jeux pour enfants de 2 à 8 ans, et un espace vert avec des bancs.

Aire de jeux du Trêve
Localisation : rue de la paix.

Équipements présents : une aire de jeux pour enfants de 2 à 6 ans, un terrain multisport, un terrain de football et des bancs autour de ces espaces.

3/ Les équipements socioculturels

Miribel dispose de plusieurs équipements socio-culturels destinés à enrichir la vie communautaire et culturelle de ses habitants :

Deux antennes (Centre-Ville et Trêve) du Centre Social d'Animation de Miribel (CeSAM) : L'association y propose divers activités et services aux résidents, encourageant leur participation active dans l'évaluation et l'amélioration des actions menées. Le CeSAM collabore étroitement avec les habitants pour répondre au mieux à leurs besoins.

La fabrique des possibles : C'est un espace jeune, où chacun peut trouver sa place, où toutes les idées et envies sont écoutées. Des projets de solidarité, organisation de séjours, sorties culturelles, groupes de discussion, sports, … Pour ce faire une salle au pré-célestins est mise à disposition par la mairie.

Bibliothèque Municipale de Miribel : Située au sein du Centre Socio-Culturel, la bibliothèque offre un espace dédié aux amateurs de lecture, avec des sections pour adultes et enfants, ainsi que des animations régulières.

Salle de Danse du Centre Socio-Culturel : Localisée au 17 rue J.-Carré, cette salle accueille des activités liées à la danse et à la gymnastique, contribuant au dynamisme culturel de la commune.

Académie de Musique et de Danse : Gérée par la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (CCMP), cette institution offre des formations musicales et chorégraphiques, renforçant l'offre culturelle locale.

Ces infrastructures témoignent de l'engagement de Miribel en faveur du développement socio-culturel, offrant aux habitants des espaces dédiés à l'apprentissage, à la créativité et au partage.

Le théâtre Allégro : Le Théâtre Allégro est une association culturelle de loi 1901 (ex OCM – Office Culturel de Miribel). Sa mission est de proposer et promouvoir une offre culturelle (spectacles vivants, expositions…) sur la commune de Miribel et ses environs, d'encourager l'accès à cette offre auprès des associations et établissements scolaires de la ville et du territoire, ainsi que d'établir et de diffuser une programmation professionnelle dans le domaine du spectacle vivant et des arts plastiques.

4/ Les bâtiments administratifs et autres équipements

Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville de Miribel est situé au 8 rue de l'Hôtel de Ville, 01700 Miribel. Ce bâtiment centralise les services municipaux et accueille les citoyens pour diverses démarches administratives.

CTM (Centre Technique Municipal)

Il est installé dans l'ancienne usine Grobon, un bâtiment historique construit en 1857, situé près de la voie ferrée. Ce site industriel classé a connu diverses utilisations au fil des ans, y compris la production de Coca-Cola, avant d'être reconverti pour accueillir les services techniques municipaux.

Actuellement, un projet de reconversion de l'ancienne usine Philips, située rue des Brotteaux, est en cours pour créer un pôle d'équipements collectifs. Ce projet prévoit la construction d'un nouveau Centre Technique Municipal et Intercommunal, ainsi qu'une déchetterie. La livraison de ces nouvelles infrastructures est prévue en 2027.

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)

Miribel abrite un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, organisé en deux bâtiments de plusieurs étages. Chaque étage comprend des chambres, avec des espaces communs tels que cuisine, douches et sanitaires, offrant un hébergement temporaire aux demandeurs d'asile.

EHPAD Bon Séjour

Situé au 80 avenue Joséphine Guillon, cet établissement accueille 95 résidents en chambres individuelles avec salle de bain privative. Il offre des espaces communs conviviaux tels qu'un grand hall d'accueil, une salle de restaurant, des salons, un salon de coiffure et des installations dédiées aux soins, notamment une salle de kinésithérapie. L'EHPAD est géré par l'Institution Joséphine Guillon.

Résidence Autonomie Le Cèdre - Le Côteau

Cet établissement propose des logements pour personnes âgées autonomes.

Centre Médical de Rééducation Romans Ferrari

Spécialisé dans la prise en charge des enfants et adolescents victimes de brûlures graves, ainsi que des polytraumatismes. Fondé en 1926, l'établissement s'est progressivement orienté vers la rééducation des jeunes patients grands brûlés, traumatisés crâniens et polytraumatisés.

B. La vie associative

Plus de 100 associations, couvrant les domaines sportif, culturel et artistique, animent la vie de la commune. Toutes ces associations sont animées par des bénévoles de tous âges et tous milieux, ce qui engendre une grande diversité d'échanges, de rencontres et crée également des liens sociaux.

Elles animent la commune par leurs nombreuses manifestations tout au long de l'année.

La vie de la commune gravite autour de ces associations, faisant de Miribel une ville active et dynamique.

Pour les épauler et les accompagner dans leur activité, le service vie associative de la ville a dédié un poste à temps complet à cette mission.

C. La vie économique

Miribel, située dans l'Ain en région Auvergne-Rhône-Alpes, bénéficie d'une économie dynamique et diversifiée, soutenue par sa proximité avec Lyon et son accessibilité via des axes routiers majeurs tels que l'A42 et l'A432.

Tissu économique local

En 2020, la commune comptait 991 entreprises, reflétant une activité économique soutenue. Cette même année, 143 nouveaux établissements ont été créés, principalement dans les secteurs du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration, ainsi que dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques. La majorité de ces nouvelles entreprises (environ 72,73 %) étaient des entreprises individuelles, témoignant d'un fort esprit entrepreneurial local.

Marché immobilier

Le marché immobilier de Miribel est en plein essor. En 2023, le prix moyen de vente des maisons était de 479 489 €, tandis que celui des appartements atteignait 384 226 €. Les surfaces moyennes vendues étaient respectivement de 106 m² pour les maisons et 71 m² pour les appartements. Les loyers moyens s'établissaient à 12 €/m²/mois pour les maisons et 13 €/m²/mois pour les appartements, offrant des opportunités d'investissement attractives.

Projets de développement urbain

La municipalité a initié le projet "Cœur de Ville" visant à redynamiser et embellir le centre-ville. Ce programme ambitieux prévoit la création d'îlots de fraîcheur, le développement des modes de déplacement doux, la sécurisation des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine local. Ces initiatives visent à renforcer l'attractivité économique et touristique de Miribel tout en préparant la ville aux défis climatiques futurs.

LES AMBITIONS

Préparer la Ville au Réchauffement Climatique

- **Création d'îlots de fraîcheur** : Des zones de verdure seront aménagées et des arbres plantés pour offrir des espaces frais en été, permettant aux habitants de se détendre et de se rafraîchir auprès de zones ombragées. Ces espaces végétalisés contribuent à la désimperméabilisation des sols. Ce lieu de pause verdoyant au cœur de la ville complètera le réseau de parcs et de squares publics, créant une véritable respiration paysagère au cœur de la ville dense.
- **Le développement des modes doux** : Des espaces sécurisés entièrement dédiés aux vélos et aux piétons seront créés, permettant une connexion totale de la percée verte de Miribel, d'Est en Ouest. Le projet permettra aussi à terme de reconnecter le haut (Mas Riller) et le bas (Ville centre) en étant la pierre angulaire du futur plan de déplacement.

Créer des Espaces Sécurisés et Pacifiés

- **Espaces apaisés** : Des zones où les habitants peuvent déambuler en toute sécurité et se poser seront aménagées. Ces espaces seront idéaux pour les promenades, les rencontres et les moments de détente.
- **Sécurisation des abords scolaires** : Les abords de l'établissement scolaire Saint-Joseph (+ 1000 élèves) seront sécurisés pour garantir la sécurité des enfants et des parents.

Booster le Développement Économique et le Tourisme

- **Installation de bornes électriques** : Pour encourager l'utilisation de véhicules électriques, des bornes de recharge seront installées.
- **Création d'espaces ouverts pour les événements** : Des zones dédiées à l'organisation de manifestations festives avec des branchements électriques seront créées favorisant ainsi l'économie locale et le lien intergénérationnel.
- **Mise en valeur du patrimoine** : La nouvelle place sera un lieu de transition entre le bourg marchand et le coteau jardiné des années 70. Elle mettra en scène la relation du bourg patrimonial avec la côtière, dominée par la statue monumentale de la Madone, classée monument historique.
- **Mise en valeur du parvis de l'église** : Les éclairages installés mettront l'accent sur cet espace, l'accès pour les cérémonies sera facilité.

La requalification patrimoniale de la Madone du Mas Riller, de son Carillon et de ses jardins est sans nul doute le projet phare le plus remarquable pour la ville mais aussi sur tout son territoire. Un projet remarquable pour un site remarquable.

LES AMBITIONS : Requalification d'un site patrimonial et création un nouvel outil culturel

Requalification du site des ouvrages et des jardins :

- **Sécurisation et requalification** pour la sauvegarde du site, de la Madone et du Carillon, des anciens remparts. Reprise de bétons pour la Madone, le Carillon, les remparts, les escaliers d'accès et escaliers Madone.
- **Accessibilité renforcée** : Amélioration des cheminements du site entier (esplanade, rampes d'accès, escaliers et chemins). Création d'un ascenseur pour l'accès du parking à l'esplanade

Valorisation et mise en service du site

- **Aménagement** : des accès, du stationnement, des petits équipements destinés à accueillir du public, des locaux techniques sur le site, mobilier de confort et de divertissement, signalétique et information.
- **Création d'une pergola sur l'esplanade** : intégrée dans la géométrie du site.
- **Restauration des Jardins de la Madone** en lien avec le centre-ville. Création de jeux intégrés dans le paysage avec jeux et toboggan. Ouverture des jardins au public et +de connexion avec le cœur de Ville de Miribel.

- **Éclairage et scénographie :** dispositif mise en lumière pour valoriser la Madone, le Carillon, sans émission de lumière dans le ciel. Sécuriser les accès piétons du site.

Création d'un nouvel outil culturel

- **Mise à disposition du lieu** : pour des événements rythmant la vie culturelle et économique de la Ville, du territoire de la Côtière et du Département. Lieu d'accueil pour des événements culturels, artistiques, d'enseignements et de recherche.
- **Accueil pour du tourisme doux** : lieu d'accueil pour du tourisme doux, familial, culturel ou religieux.
- **Site d'interprétation patrimoniale d'art et de culture** : un parcours d'offres pédagogiques, touristiques et de loisirs pour une offre globale enrichie.

En résumé, Miribel présente une économie locale robuste, soutenue par un tissu entrepreneurial actif, un marché immobilier en croissance et des projets d'aménagement ambitieux, renforçant ainsi son attractivité pour les résidents, les investisseurs et les visiteurs.

III - Les Groupes Scolaires de Miribel

1/ L'école du Centre

Cette école accueille 330 élèves (données actualisées au 4 septembre 2024)

* Adresse : 8 Pl. de l'Hôtel de Ville, 01700 Miribel

Tableau des effectifs par niveau	
Maternelle	
PS	34
MS	37
GS	35
Elémentaire	
CP	49
CE1	39
CE2	39
CM1	42
CM2	55
Total	**330**

2/ L'école Maternelle Henri Deschamps

Cette école accueille 128 élèves (données actualisées au 4 septembre 2024)

* Adresse : 440-474 Av. Henri Deschamps, 01700 Miribel

Tableau des effectifs par niveau	
Maternelle	
PS	49
MS	39
GS	40
Total	**128**

3/ L'école Elémentaire Henri Deschamps

Cette école accueille 187 élèves (données actualisées au 4 septembre 2024)

* Adresse : 440-474 Av. Henri Deschamps, 01700 Miribel

Elémentaire	
CP	35
CE1	40
CE2	40
CM1	30
CM2	42
Total	**187**

4/ L'école Du Mas Rillier

Cette école accueille 159 élèves (données actualisées au 4 septembre 2024)

* Adresse : Chem. Père Chadel, 01700 Miribel

Tableau des effectifs par niveau	
Maternelle	
PS	18
MS	12
GS	22
Elémentaire	
CP	16
CE1	26
CE2	19
CM1	17
CM2	29
Total	**159**

5/ L'école Jean de la Fontaine

Cette école accueille 166 élèves (données actualisées au 4 septembre 2024)

* Adresse : 1451 Rue de la Dombes, 01700 Miribel

Tableau des effectifs par niveau	
Maternelle	
PS	20
MS	16
GS	27
Elémentaire	
CP	20
CE1	24
CE2	23
CM1	19
CM2	17
Total	**166**

Chaque groupe scolaire dispose d'un restaurant et d'un accueil périscolaire.

Au total, la ville de Miribel accueille 970 élèves (au 4 septembre 2024).

IV – L'organisation de la semaine en période scolaire

Conformément à la réglementation et au PEDT l'organisation de l'année scolaire 2024-2025 et les suivantes reprend les principes ci-après :

<u>Pour le temps scolaire :</u>

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

<u>Pour le temps périscolaire :</u>

- Garderie et accueil périscolaire :
  - Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30,
- Restauration scolaire :
  - Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h00 à 14h00

La commune maintient et renforce son service d'accueil périscolaire sur les écoles, en proposant des activités encadrées sur chaque temps.
Il est prévu de déclarer les accueils périscolaires du matin, midi et soir auprès de la DSDEN-SDJES 01 à compter de septembre 2025.
Pour cela, la commune participe au financement de formation BAFA et recrutement du nombre d'encadrant suffisant pour respecter la réglementation ACM.

A l'école maternelle :

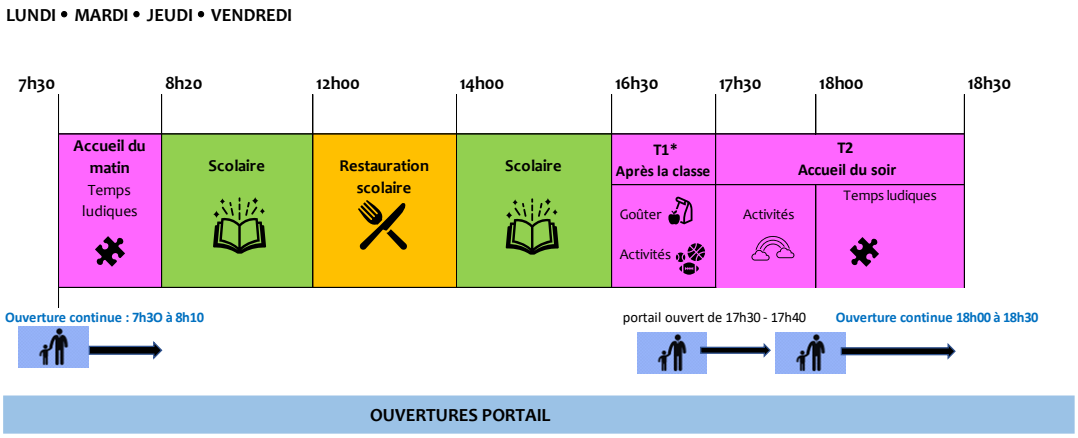

A l'école élémentaire :

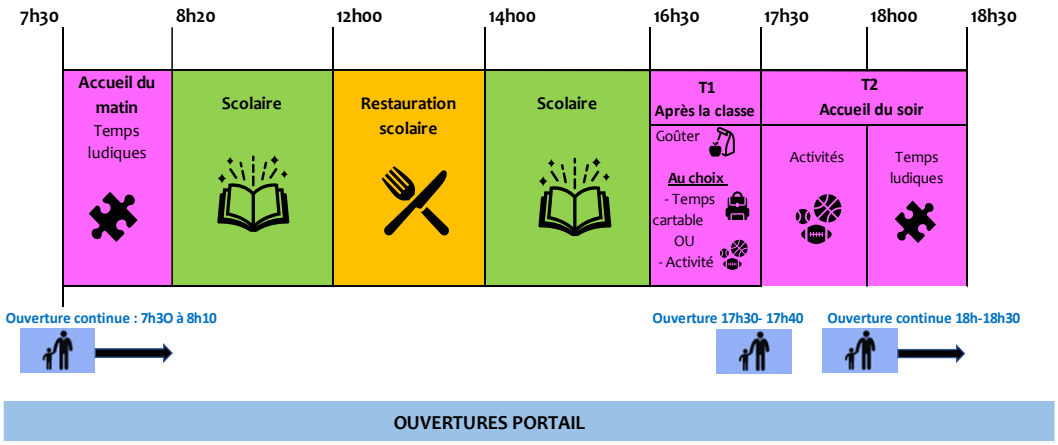

L'accueil du mercredi et les vacances :

Ces temps sont en délégation de service public et est assuré par Léo Lagrange Animation à l'école du Centre. Ce service d'accueil s'adresse à tous les enfants de 3 ans à 13 ans.

Ces temps sont également proposés par le centre social Cesam qui accueille les enfants les mercredis et les vacances scolaires de 8h00 à 18h00 pour les enfants de 3 à 9 ans, ainsi que les mercredis pour les 12 à 17 ans.

V – Les objectifs

Ces objectifs découlent d'un diagnostic réalisé par le biais de questionnaires + une concertation des partenaires dans le cadre d'un COPIL participatif.

Objectif 1 : Renforcer la qualité des accueils périscolaires

- Déclarer les accueils périscolaires en ACM
- Mettre en place un plan de formation (formations diplômantes, qualifiantes : BAFA, BAFD, CQP, BPJEPS, etc.)
- Mettre en place un plan de formation continue en fonction des besoins identifiés (handicap, techniques d'animation, etc)
- Organiser des partages d'expériences inter écoles et inter métiers
- Renforcer l'accueil des nouveaux arrivants

Objectif 2 : Faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles pour toutes et tous

- Créer des conventions avec les associations locales pour qu'elles interviennent sur tous les temps périscolaires et extrascolaires
- Allouer un budget municipal dédié à l'achat de matériel sportif pour les accueils périscolaires
- Renforcer les outils de communication
- Développer l'offre en maintenant le « Coupon sport, culture et loisirs » pour les enfants de 3 à 11 ans

Objectif 3 : Soutenir la réussite éducative des enfants et jeunes et la parentalité

- Proposer une étude dirigée par les enseignants pour les enfants identifiés
- Transmettre des bonnes pratiques aux parents pour accompagner les devoirs de leurs enfants
- Permettre aux enfants de découvrir de nouveaux apprentissages (ex : anglais)
- Rendre accessible, de manière encadrée, les BCD sur les temps périscolaires, notamment sur les temps méridiens

VI – L'évaluation du PEDT

Objectif éducatif 1 : Renforcer la qualité des accueils périscolaires

Actions	Evaluation quantitative	Evaluation qualitative
Déclarer les accueils périscolaires en ACM	-Réussite : 1 ACM du mercredi et 2 ACM multisites les jours d'école -Satisfaisant :1 ACM du mercredi et 1 ACM multisites les jours d'école -Echec : uniquement 1 ACM le mercredi	Des projets pédagogiques sont mis en place en lien avec les projets d'école Des activités éducatives de qualité sont proposées aux enfants
Mettre en place un plan de formation (formations diplômantes, qualifiantes : BAFA, BAFD, CQP, BPJEPS, etc.)	-Réussite : Plus de 60% des membres des équipes sont diplômés -Satisfaisant : Entre 50% et 60% des membres des équipes sont diplômés -Echec : Moins de 50% des membres des équipes sont diplômés	Tous les accueils répondent aux conditions pour devenir ACM déclarés Les taux d'encadrements sont suffisamment confortables pour pallier aux absences (pool de remplacement)
Mettre en place un plan de formation continue en fonction des besoins identifiés (handicap, techniques d'animation, etc)	- Réussite : 50% au moins des membres de l'équipe participe à au moins 1 journée de formation par an -Satisfaisant : deux agents par site participent à au moins 1 journée de formation par an -Echec : Moins de deux agents par site participent à au moins 1 journée de formation par an	La prise en charge des enfants avec des besoins spécifiques est améliorée Les équipes sont davantage en capacité d'être force de propositions Les activités proposées sont adaptées aux âges des enfants
Organiser des partages d'expériences inter écoles et inter métiers	- Réussite : au moins deux rencontres par an sont organisées avec des enseignants et agents périscolaires - Satisfaisant : Au moins une rencontre par an est organisée avec des enseignants et des agents périscolaires - Echec : Aucune rencontre n'est organisée et/ou une rencontre est organisée mais aucun enseignant	Les nouveaux enseignants sont plus informés sur le fonctionnement du périscolaire Les équipes enseignantes et périscolaires travaillent en complémentarité

	n'est présent	
Renforcer l'accueil des nouveaux agents arrivants	- Réussite : 2 livrets d'accueil (1 pour les agents municipaux et 1 pour les enseignants) et une rencontre sont mis en place à destination des nouveaux enseignants et des nouveaux agents périscolaires - Satisfaisant : 1 seul livret d'accueil est mis en place - Echec : aucun livret d'accueil et aucune rencontre sont mises en place	Le bien-être des équipes est amélioré Les équipes sont davantage pérennisées Les équipes sont davantage en capacité de se projeter

Objectif éducatif 2 : Faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles pour toutes et tous

Actions	Evaluation quantitative	Evaluation qualitative
Créer des conventions avec les associations locales pour qu'elles interviennent sur tous les temps périscolaires et extrascolaires	- Réussite : Au moins 5 associations partenaires s'engagent pour intervenir 2h par semaine - Satisfaisant : Au moins 2 associations partenaires s'engagent pour intervenir 2h par semaine - Echec : aucune association locale n'intervient sur les temps périscolaires	Tous les enfants ont accès à une offre de cycles d'activités sportives et/ou culturelles plus diversifiée Les associations gagnent en visibilité et augmentent leur nombre d'adhérents
Allouer un budget municipal dédié à l'achat de matériel sportif pour les accueils périscolaires	- Réussite : tous les accueils sont dotés de matériel innovant permettant la découverte de nouvelles activités - Satisfaisant : La moitié des accueils est dotée de nouveau matériel - Echec : le matériel n'est pas développé/renouvelé	Les enfants ont accès à des activités nouvelles et innovantes Les enfants ont davantage accès à des activités extérieures
Renforcer les outils de communication	- Réussite : des outils pour valoriser les actions mises en place dans les accueils sont déployés + des outils pour informer les publics des services existants - Satisfaisant : au moins un outil est mis en place - Echec : aucun outil n'est mis en place	Les actions réalisées dans le cadre de l'école, du périscolaire et de l'extrascolaire sont valorisées Les familles et enfants sont davantage informés des services disponibles sur la commune
Maintenir le « Coupon sport,	- Réussite : plus de 190 coupons	Les familles bénéficient

culture et loisirs » pour les enfants de 3 à 11 ans	sont distribués - Satisfaisant : 150 à 190 coupons sont distribués - Echec : moins de 150 coupons sont distribués	d'une aide pour inscrire leur enfant à une activité extrascolaire

Objectif éducatif 3 : Soutenir la réussite éducative des enfants et jeunes et la parentalité

Actions	Evaluation quantitative	Evaluation qualitative
Proposer une étude dirigée gratuite par les enseignants pour les enfants en difficulté scolaire	- Réussite : Plus de 6 créneaux d'étude dirigée par semaine sont mis en place sur l'ensemble des groupes scolaires pour les élèves en difficulté - Satisfaisant : Entre 4 et 6 créneaux d'étude dirigée par semaine sont mis en place pour les élèves en difficulté - Echec : Moins de 4 créneaux d'étude dirigée par semaine sont mis en place pour les élèves en difficulté	L'organisation des temps périscolaires permet aux enfants dans le besoin d'avoir accès à l'étude dirigée (horaire, transition entre étude et activité par un animateur) Le niveau des élèves en difficulté s'améliore Les devoirs sont plus souvent faits
Proposer une étude dirigée par les enseignements pour les enfants sur les temps périscolaires	- Réussite : Plus de 9 créneaux d'étude dirigée par semaine sont mis en place sur l'ensemble des groupes scolaires (hors prise en compte des créneaux des élèves en difficulté) - Satisfaisant : Entre 6 et 9 créneaux d'étude dirigée par semaine sont mis en place (hors prise en compte des créneaux des élèves en difficulté) - Echec : Moins de 6 créneaux d'étude dirigée par semaine sont mis en place (hors prise en compte des créneaux des élèves en difficulté)	Les devoirs sont plus souvent faits Avec les devoirs faits et compris, le bien-être des enfants et parents est amélioré
Renforcer l'éducation citoyenne et sensibiliser les enfants aux enjeux de demain (environnement, numérique, désinformation, etc)	- Réussite : Plus de 8 créneaux/ateliers sur les enjeux de demain sont proposés dans l'année sur l'ensemble des groupes scolaires - Satisfaisant : Entre 4 et 8 créneaux/ateliers sur les enjeux de demain sont proposés dans l'année sur l'ensemble des groupes scolaires	Les enfants développent un esprit critique et s'interrogent sur le monde Les enfants développent une curiosité intellectuelle et renforcent leur plaisir d'apprendre

	- Echec : Moins de 4 créneaux/ateliers sur les enjeux de demain sont proposés dans l'année sur l'ensemble des groupes scolaires	
Mettre les liens intergénérationnels au service des apprentissages et de la solidarité	- Réussite : Plus de 8 créneaux de mise en relation intergénérationnelle sont proposés dans l'année sur l'ensemble des groupes scolaires - Satisfaisant : Entre 4 et 8 créneaux de mise en relation intergénérationnelle sont proposés dans l'année sur l'ensemble des groupes scolaires - Echec : Moins de 4 créneaux mise en relation intergénérationnelle sont proposés dans l'année sur l'ensemble des groupes scolaires	Les liens entre les générations sont retissés Les enfants s'enrichissent de l'expérience des personnes âges Les enfants se forgent des représentations justes sur la vieillesse et le grand âge
Transmettre des bonnes pratiques aux parents pour accompagner les devoirs de leurs enfants	- Réussite : 1 livret est remis par l'enseignant aux parents lors de la réunion de rentrée scolaire + des temps de discussions entre parents sont mis en place - Satisfaisant : Au moins un des deux critères de réussite est répondu - Echec : aucun outil n'est mis en place	Les relations parents/enfants sont apaisées autour de la question des devoirs Les enfants sont davantage accompagnés dans leur réussite scolaire
Permettre aux enfants de découvrir de nouveaux apprentissages (ex : anglais, latin, philosophie, etc.)	- Réussite : 4 créneaux d'activités ludiques autour des langues par semaine sont proposés sur l'ensemble des groupes scolaires - Satisfaisant : Au moins 1 créneau est mis en place - Echec : Aucun créneau n'est mis en place	Sur les temps périscolaires, les enfants mettent en pratique des apprentissages scolaires

Evaluation globale du pilotage du PEdT

Critères d'évaluation	Variables	Outils d'évaluation
Critère quantitatif : Nombre de partenaires impliqués dans le PEdT	1. Plus de 10 = succès 2. 5 à 10 = satisfaisant 3. Moins de 5 = échec	Comptage
Critère quantitatif : Nombre de partenaires impliqué dans le comité de pilotage	1. Plus de 8 = succès 2. 5 à 8 = satisfaisant 3. Moins de 5 = échec	Comptage
Critère quantitatif : Volonté des partenaires de reconduire le projet chaque année	1. Volonté de tous = succès 2. Volonté de la moitié = satisfaisant 3. Aucun ne veut = échec	Comptage
Critère qualitatif : Satisfaction des partenaires dans le travail coopératif autour du projet	• Très satisfait • Satisfait • Pas satisfait	Questionnaire, échange avec chacun
Critère qualitatif : Une coopération existe entre les acteurs locaux	Les partenaires font davantage connaissance et montent de nouveaux projets entre eux	Observation direct, échange avec chacun
Critère qualitatif : Implication des partenaires dans le comité de pilotage	• Force de proposition • A participé • Simple observateur	Observation direct

VII - Le Comité de Pilotage du projet éducatif du territoire de Miribel

Le COPIL, déjà constitué pour la mise en place et le suivi des rythmes scolaires et des activités périscolaires, va désormais également prendre en charge le PEDT.

Rôle du COPIL

* Identifier et analyser les besoins

* Définir les grandes orientations et les objectifs du PEDT

* Valider et suivre les actions

* Veiller à sa bonne mise en œuvre

* Évaluer et faire évoluer le projet.

Composition du COPIL

* Mr Le Maire et Élus membres du Conseil Municipal de Miribel,

* Mme la Directrice Générale des Services,

* Mmes les Directrices et Mr le Directeur des Groupes Scolaires,

* Des représentants du personnel encadrant les activités périscolaires,

* Des représentants des Associations,

* La CAF,

* Le DASEN,

* La SDJES 01,

* Des représentants des parents élus des conseils d'écoles par Groupe Scolaire.

Évaluation régulière du projet éducatif du territoire, des objectifs et des actions menées par le COPIL

Afin de réajuster les actions et les objectifs opérationnels pour l'année en cours et l'année suivante, des réunions régulières, puis une évaluation consolidée annuelle et enfin une évaluation globale au bout des 3 années du PEDT sont envisagées. Ces actions du COPIL permettront de repartir sur de nouveaux projets, et de faire les analyses aussi bien qualitatives que quantitatives, ceci afin de réaliser du mieux possible les propositions.

ANNEXES

Annexe 1 : Tarifs votés par délibération au Conseil municipal du 22/05/2025

Annexe 2 : Résultats du sondage

m

Annexe 2 : Résultats du sondage

Réponses aux questionnaires suite au Copil PEDT du 09/12/2024

261 réponses de parents

336 réponses d'enfants

<u>Questionnaire Parents</u>

1.1 Quel est votre lieu de résidence ?

Chart options »

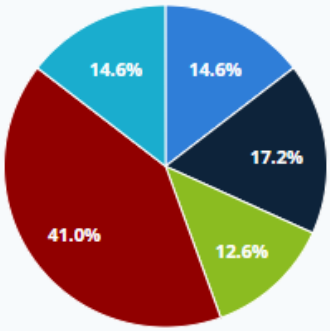

Les Echets	38
Mas Rillier	45
Quartier Saint Martin	33
Centre	107
Autre	38

1.2 Combien avez-vous d'enfants ?

Chart options »

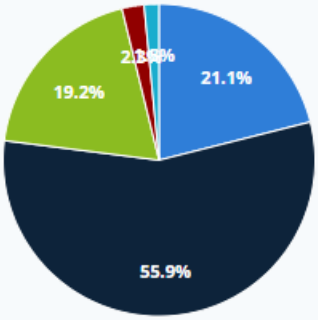

1	55
2	146
3	50
4	6
5	4

1.4 Les enfants à l'EPE ont :

Chart options »

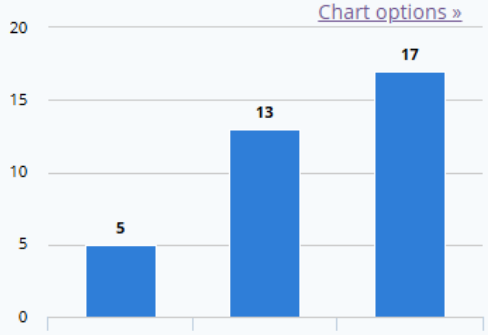

- de 1 an	5
de 1 à 2 ans	13
de 2 à 3 ans	17

1.5 Votre (vos) enfant(s) est (sont) scolarisé(s) en :

Chart options »

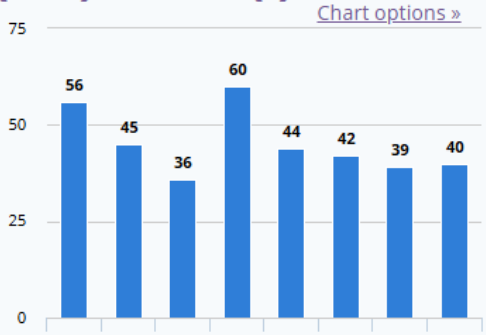

PS	56
MS	45
GS	36
CP	60
CE1	44
CE2	42
CM1	39
CM2	40

2.1 Votre (vos) enfant(s) est-il (sont-ils) inscrit(s) à des temps périscolaires ?

Chart options »

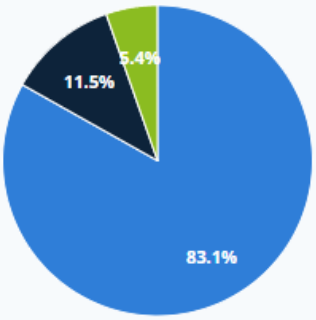

OUI	217
NON	30
Non concerné car ils sont tous à l'EPE	14

2.2 Si oui

Chart options »

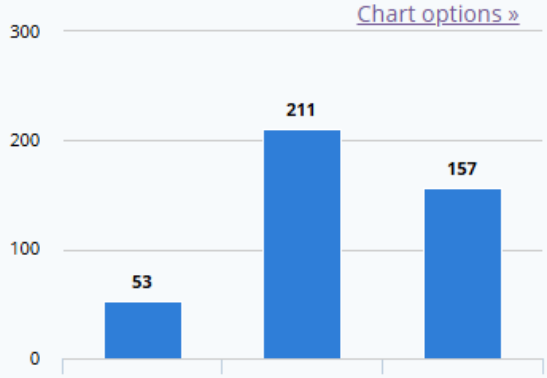

Périscolaire matin	53
Cantine	211
Périscolaire soir	157

2.3 Votre (vos) enfant(s) est-il (sont-ils) content de fréquenter les temps périscolaire ?

Chart options »

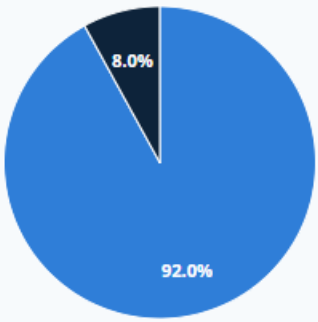

OUI	195
NON	17

2.4 Quelle est votre attente par rapport à ces accueils ?

Chart options »

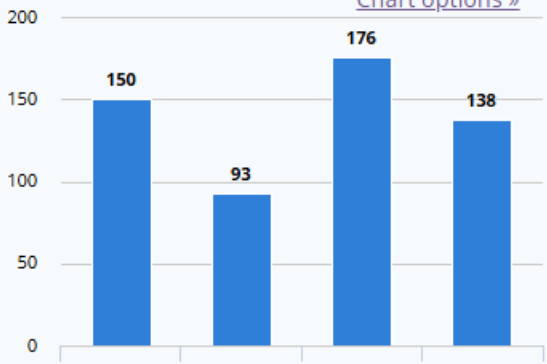

Un moyen de garde	150
Un lieu d'éducation	93
Un lieu d'épanouissement	176
Un lieu de découverte	138

2.5 Etes-vous satisfaits de ces temps d'accueil

Chart options »

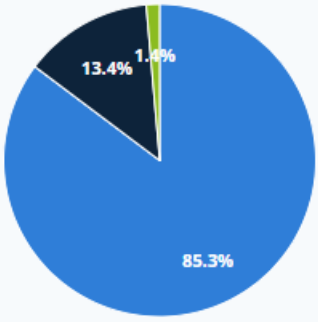

OUI	185
NON	29
Non concerné	3

2.6Que souhaiteriez-vous pour vos enfants sur les temps périscolaire ?

Chart options »

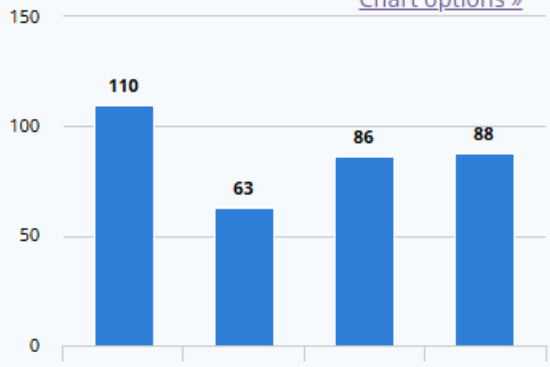

Plus d'activités	110
Plus de temps de détente	63
Une étude plus dirigée pour faire les devoirs	86
Des cours de langues étrangères	88

2.7 D'une manière générale, que pensez-vous de la restauration scolaire ?

Chart options »

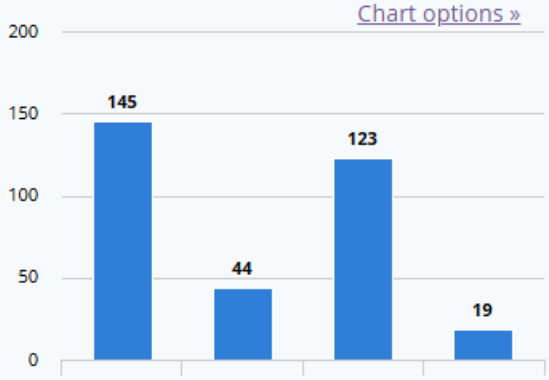

Les enfants ont suffisamment de temps pour manger	145
Les enfants n'ont pas suffisamment de temps pour manger	44
Les enfants ont du temps pour se détendre et/ou jouer	123
Les enfants n'ont pas de temps pour se détendre et/ou jouer	19

3.1. Votre enfant pratique-t-il une activité sportive ?

Chart options »

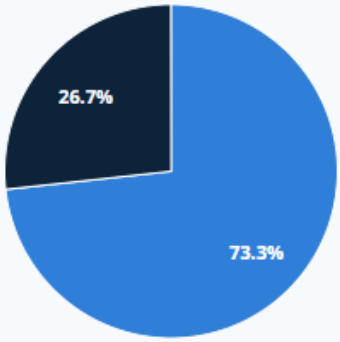

OUI	159
NON	58

3.2 Votre enfant pratique-t-il une activité culturelle ou artistique ?

Chart options »

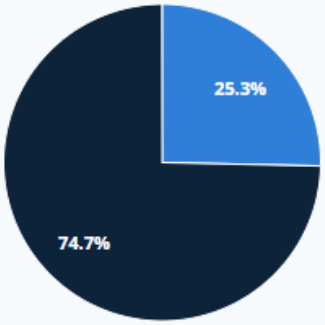

OUI	55
NON	162

3.3 Votre enfant fréquentent-ils le Cabanon ?

Chart options »

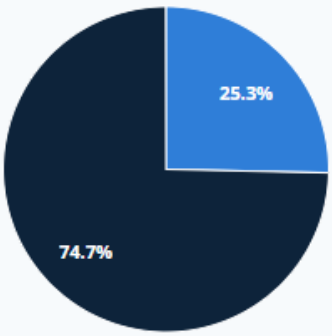

OUI	55
NON	162

3.4 Votre enfant fréquentent-ils CESAM ?

Chart options »

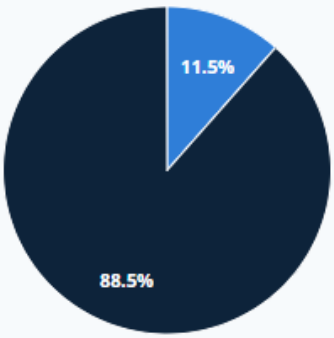

OUI	25
NON	192

Résumé des réponses :

Les parents expriment divers besoins et attentes pour les temps périscolaires et extrascolaires, principalement autour de plusieurs axes :

1. **Sport et activités physiques** :
   - Beaucoup souhaitent une offre plus large en activités sportives (gym, danse, multisports, basket…).
   - Certains suggèrent des stages sportifs à la journée ou à la semaine sur les temps extrascolaires.
2. **Activités culturelles et éducatives** :
   - Une forte demande existe pour des cours d'anglais, d'autres langues étrangères (italien, espagnol), et des ateliers artistiques (musique, peinture, poterie, théâtre…).
   - Certains évoquent aussi des ateliers de découverte scientifique.
3. **Accueil pour les plus jeunes** :
   - Plusieurs parents demandent un accueil extrascolaire dès 3 ans et pendant le mois d'août, en particulier sur Les Échets où l'offre est jugée insuffisante.
4. **Aide aux devoirs** :
   - Besoin d'un véritable accompagnement aux devoirs sur le temps périscolaire, notamment après 16h30. Certains proposent aussi des études surveillées.
5. **Accessibilité et tarifs** :
   - Des inquiétudes sur le coût des accueils et des activités extrascolaires. Certains demandant une baisse des prix.
   - D'autres réclament plus de souplesse dans les horaires, notamment pour récupérer leurs enfants avant 17h30 en périscolaire.
6. **Cadre et infrastructures** :
   - Beaucoup regrettent la fermeture du Cabanon et demandent sa réouverture ou un centre de loisirs avec plus de verdure et d'espaces extérieurs.
   - Certains dénoncent le manque d'espaces adaptés à la cantine.
7. **Sorties et découvertes** :
   - Demande pour des excursions en forêt, des sorties culturelles (musées, cinéma), et plus d'activités en extérieur les mercredis et les vacances.
8. **Amélioration de la qualité de l'encadrement** :
   - Besoin de plus de personnel formé et plus impliqué dans l'animation.
   - Certains parents souhaitent une meilleure surveillance et un encadrement plus actif pendant les temps périscolaires.

Analyse des tendances principales :

- **Le sport et la culture sont les attentes dominantes** : Les parents veulent une offre plus variée et accessible, aussi bien sur les temps périscolaires qu'extrascolaires.
- **Un besoin de lieux adaptés et accueillants** : La fermeture du Cabanon est un point de frustration, et le manque d'espaces verts ou de lieux spécifiques hors de l'école est souvent mentionné.
- **L'enjeu de l'aide aux devoirs** : La demande pour un vrai accompagnement est forte, avec des propositions d'études surveillées pour éviter que les enfants fassent leurs devoirs tard le soir.
- **L'accessibilité financière et logistique** : Le coût élevé et le manque de flexibilité dans les horaires compliquent l'accès à certaines familles.
- **Un besoin de renforcement de l'encadrement** : Plusieurs parents estiment que les animateurs devraient être plus présents et engagés dans l'animation.

Conclusion :

Les attentes des familles convergent vers **une offre périscolaire et extrascolaire plus diversifiée, accessible, et encadrée**. Le **sport et la culture** sont les domaines les plus demandés, tandis que la **réouverture du Cabanon et des infrastructures adaptées** reviennent fréquemment. L'**aide aux devoirs et la qualité de l'encadrement** sont également des points clés.

Questionnaire Enfants

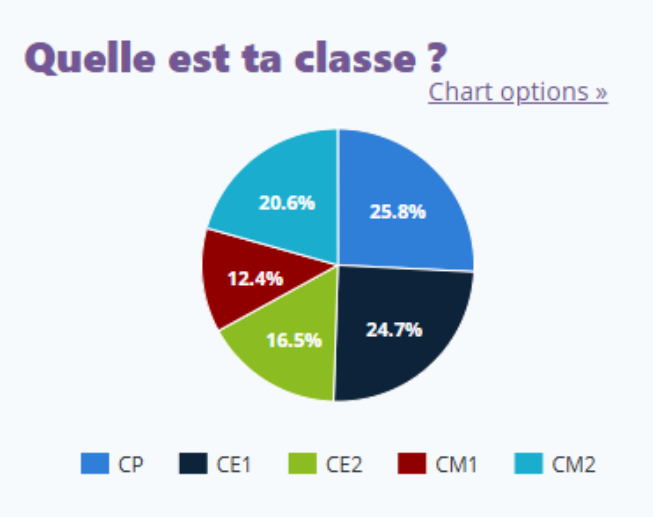

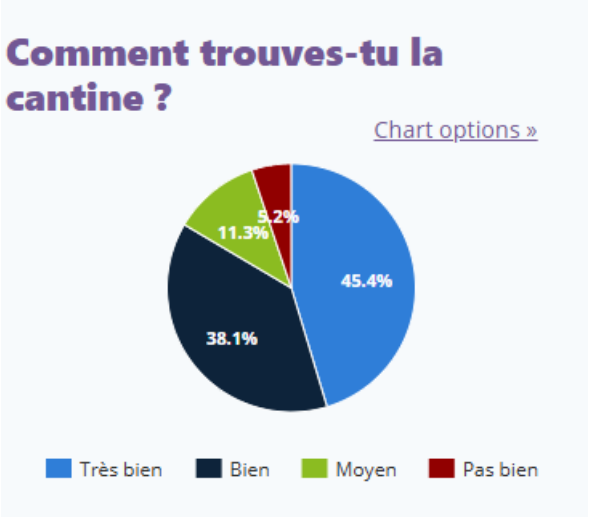

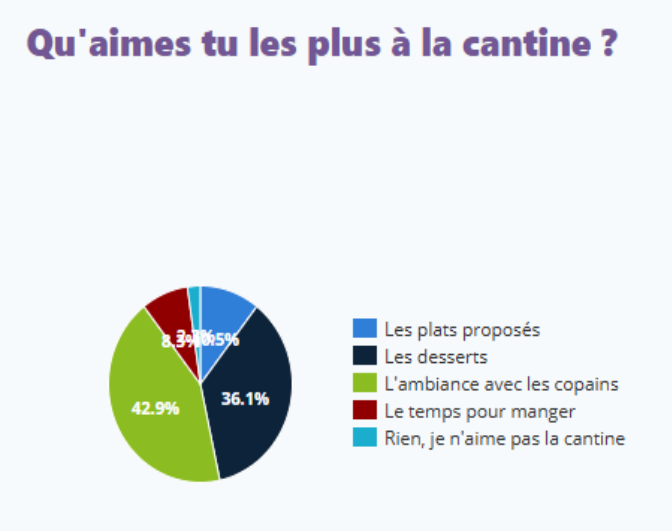

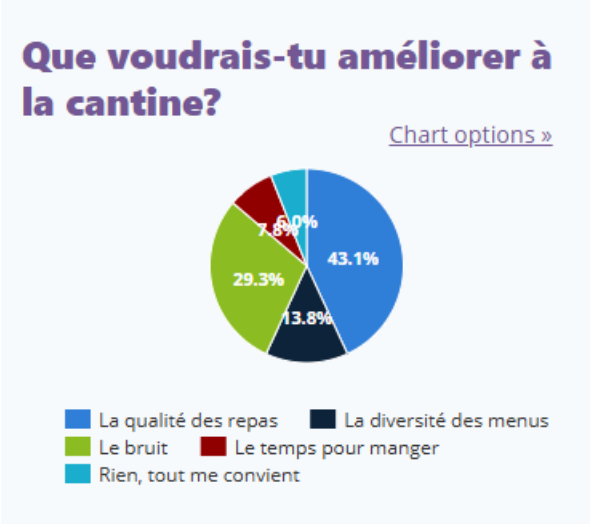

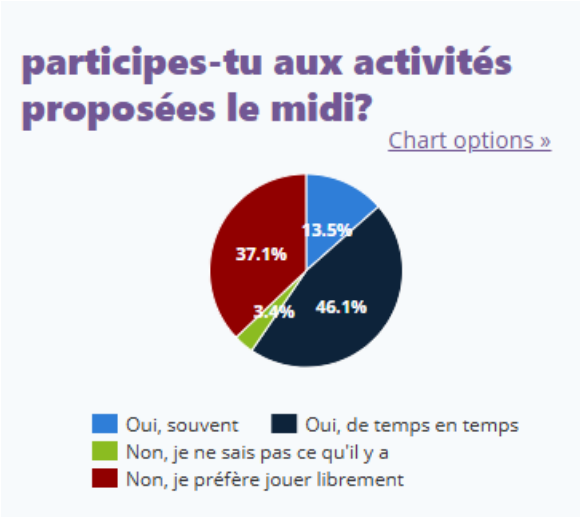
participes-tu aux activités proposées le midi?
Chart options »
13.5%
37.1%
3.4%
46.1%
Oui, souvent
Oui, de temps en temps
Non, je ne sais pas ce qu'il y a
Non, je préfère jouer librement

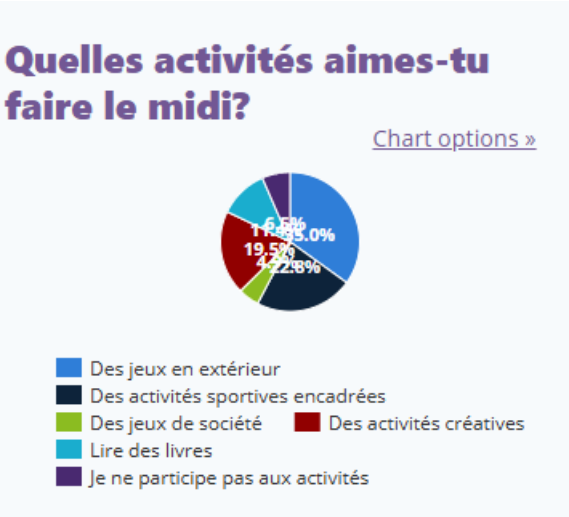
Quelles activités aimes-tu faire le midi?
Chart options »
19.5%
Des jeux en extérieur
Des activités sportives encadrées
Des jeux de société
Des activités créatives
Lire des livres
Je ne participe pas aux activités

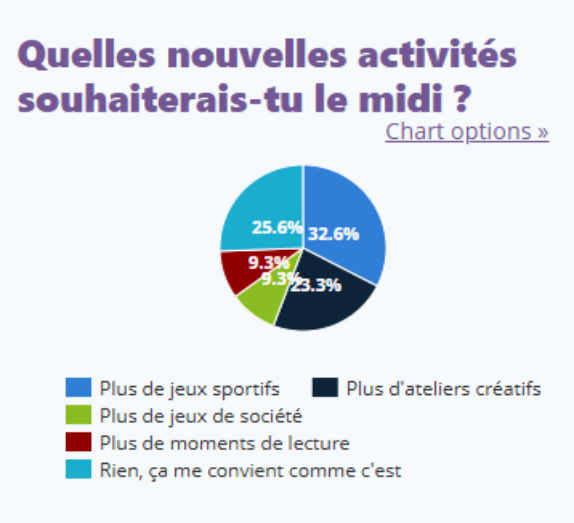
Quelles nouvelles activités souhaiterais-tu le midi ?
Chart options »
25.6%
32.6%
9.3%
23.3%
Plus de jeux sportifs
Plus d'ateliers créatifs
Plus de jeux de société
Plus de moments de lecture
Rien, ça me convient comme c'est

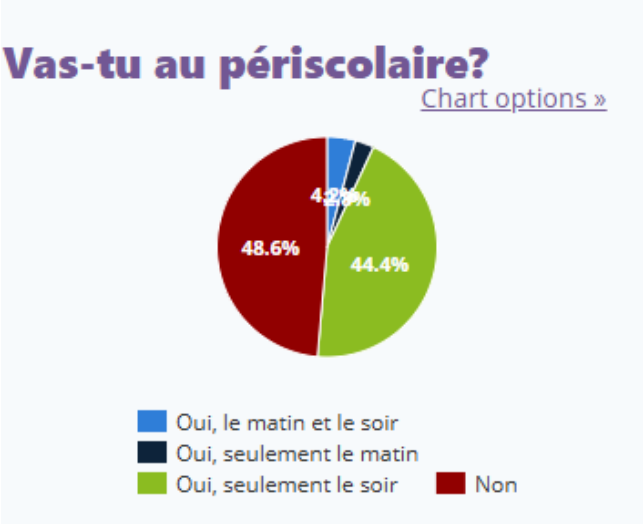
Vas-tu au périscolaire?
Chart options »
48.6%
44.4%
Oui, le matin et le soir
Oui, seulement le matin
Oui, seulement le soir
Non

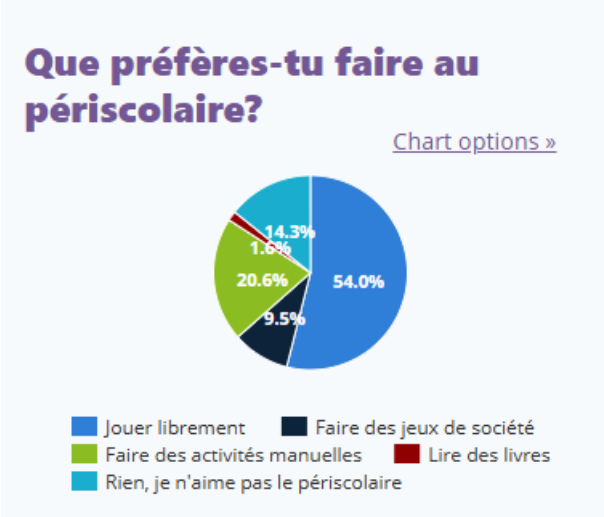
Que préfères-tu faire au périscolaire?
Chart options »
14.3%
1.6%
20.6%
54.0%
9.5%
Jouer librement
Faire des jeux de société
Faire des activités manuelles
Lire des livres
Rien, je n'aime pas le périscolaire

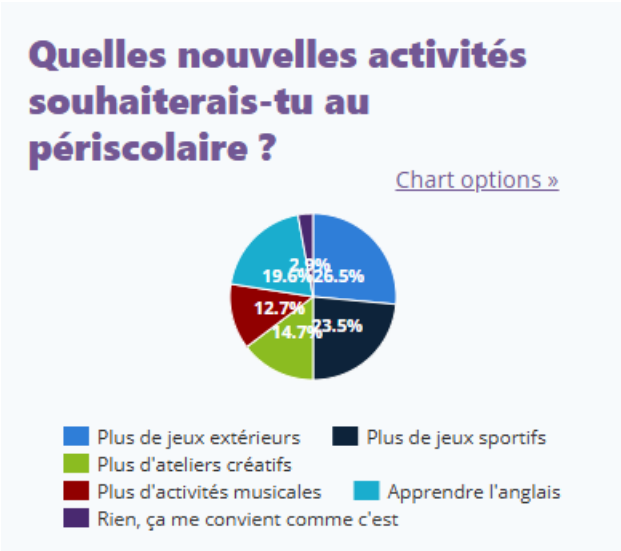
Quelles nouvelles activités souhaiterais-tu au périscolaire ?
Chart options »
19.6%
26.5%
12.7%
14.7%
23.5%
Plus de jeux extérieurs
Plus de jeux sportifs
Plus d'ateliers créatifs
Plus d'activités musicales
Apprendre l'anglais
Rien, ça me convient comme c'est

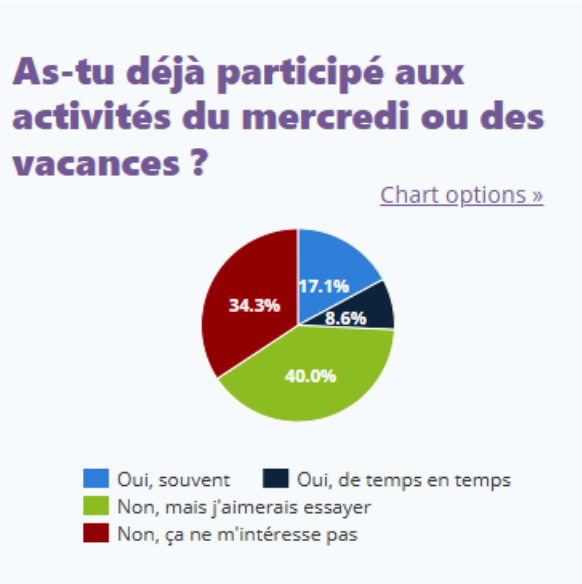
As-tu déjà participé aux activités du mercredi ou des vacances ?
Chart options »
17.1%
8.6%
40.0%
34.3%
Oui, souvent
Oui, de temps en temps
Non, mais j'aimerais essayer
Non, ça ne m'intéresse pas

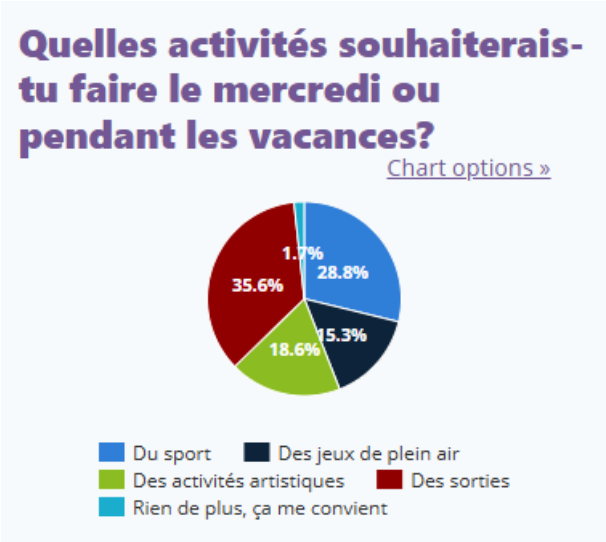
Quelles activités souhaiterais-tu faire le mercredi ou pendant les vacances?
Chart options »
1.7%
28.8%
15.3%
18.6%
35.6%
Du sport
Des jeux de plein air
Des activités artistiques
Des sorties
Rien de plus, ça me convient

Convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 551-1, R. 551-13 et D. 521-12 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles R. 227-1, R. 227-16 et R. 227-20 ;

Vu le décret n° 2015-996 du 17 août 2015 portant application de l'article 67 de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et relatif au fonds de soutien au développement des activités périscolaires ;

- Le Maire de la Commune de MIRIBEL, dont le siège se situe Rue de l'Hôtel de Ville - 01700 Miribel

- Le directeur/La directrice des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain, agissant sur délégation du recteur/ de la rectrice d'académie

- Le directeur/La directrice de la caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Ain.

[le cas échéant]

- L'organisme/association organisateur de l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire du mercredi (en DSP), Léo Lagrange Animation, représenté(e) par son/sa président(e), dont le siège se situe à *150 rue des Poissonniers 75883 Paris Cedex 18*

Conviennent ce qui suit :

Article 1er : Objet de la convention

Cette convention a pour objet de déterminer les modalités d'organisation et les objectifs éducatifs des activités périscolaires mises en place dans le cadre d'un projet éducatif territorial pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et/ou élémentaires de la Commune de MIRIBEL dans le prolongement du service public de l'éducation et en complémentarité avec lui.

[Option selon la configuration locale] : Elle concerne également les modalités d'organisation et les objectifs éducatifs des activités périscolaires mises en place pour les enfants scolarisés dans les écoles privées sous contrat situées sur le territoire de cette Commune.

Article 2 : Partenariats

Le projet éducatif territorial est mis en place avec les partenaires suivants :

- Education Nationale
- CAF
- Représentants des parents d'élèves
-

Exemples : partenaires associatifs locaux, partenaires institutionnels (CAF, DSDEN, MSA, Département)

<u>Article 3</u> : Objectifs du projet éducatif territorial

Le Maire et ses partenaires conviennent des objectifs suivants :

- **Renforcer la qualité des accueils périscolaires**
- **Faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles pour toutes et tous**
- **Soutenir la réussite éducative des enfants et jeunes et la parentalité**

<u>Article 4</u> : Engagements de la collectivité ou de l'établissement public de coopération intercommunal

Le Maire et ses partenaires joignent à cette convention le descriptif du projet éducatif territorial (cf annexe modèle de PEDT).

La collectivité s'engage à mettre en œuvre le projet éducatif territorial ainsi qu'à en faire une évaluation annuelle.

<u>Article 5</u> : Engagements de l'Etat :

Les services de l'Etat co-contractants de la présente convention s'engagent, au sein des groupes d'appui départementaux (GAD) le cas échéant, à :

- Accompagner la collectivité ou l'établissement public de coopération intercommunal dans la mise en œuvre et l'évaluation de son projet éducatif territorial ;

<u>Article 6</u> : **Engagements de la CAF :**

Les services de la CAF s'engagent, au sein des groupes d'appui départementaux, le cas échéant, à :

- Accompagner le développement d'activités périscolaires de qualité ;

- Assurer le suivi du projet éducatif territorial conjointement avec les services de l'Etat ;

- Verser une Prestation de Service aux équipements, sous réserve de leur éligibilité, afin de soutenir les activités périscolaires organisées les jours d'école autres que le mercredi et dans le cadre d'un accueil de loisirs périscolaire, sur les territoires ayant conservé une organisation du temps scolaire comprenant 5 matinées.

<u>Article 7</u> : Pilotage

La mise en œuvre du projet éducatif territorial relève de la compétence de la collectivité. Le pilotage du projet est assuré par : La mairie de MIRIBEL

Elle s'appuie sur un comité de pilotage constitué de :

- Représentant(s) de la collectivité
- Représentant(s) de l'école
- Représentant(s) de l'accueil de loisirs
- Représentant(s) des parents d'élèves
- Représentant(s) des associations locales (sport-culture-environnement…)

Le comité de pilotage a pour rôle le suivi de l'élaboration et de l'application du projet. Il se réunit au minimum une fois par semestre.

Article 8 : Mise en œuvre et coordination

La coordination du projet est assurée par le service compétent de cette collectivité.

Ou si la collectivité ou l'établissement public de coopération intercommunale a fait le choix de déléguer la coordination et la mise en œuvre du projet à un opérateur dans le cadre d'une convention et/ou d'une délégation de service public, préciser la dénomination de l'opérateur qui a reçu cette délégation.

La coordination et la mise en œuvre du projet est assurée par Yohann COULON, Directeur du service Enfance-Jeunesse. (*organisme(s)-nom de l'interlocuteur-tel-mail*).

Article 9 : Articulation éventuelle avec d'autres dispositifs et activités

Le cas échéant, les activités prévues dans le projet éducatif territorial sont articulées avec celles proposées dans le cadre du ou des contrat(s) suivant(s) : projet éducatif local (PEL), contrat de ville ou de ruralité, contrat culturel, Cités éducatives, Territoires éducatifs ruraux, CTG etc.) :

Le cas échéant, les activités sont articulées avec celles organisées dans le cadre extrascolaire (préciser) : ALSH le Cabanon organisé par Léo Lagrange Animation en DSP

Le cas échéant, les activités sont articulées avec celles proposées aux enfants et jeunes scolarisés dans le second degré (préciser) :

Article 10 : Evaluation

L'évaluation du projet est assurée par le comité de pilotage chaque année.

Article 11 : Durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée de 3 ans à compter du 01/09/2024.

Elle est reconduite tacitement pour la même durée que celle mentionnée ci-dessus, sous réserve d'envoi d'un bilan triennal détaillé aux institutions partenaires et des deux derniers compte-rendus de COPIL PEDT.
A l'issue de la période de validité de la convention, un bilan final du projet éducatif territorial est établi par le comité de pilotage en lien avec les signataires de la convention et transmis aux signataires de la présente convention.

La convention peut être dénoncée soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. Dans ce cas, la dénonciation peut intervenir à tout moment en respectant un préavis de trois mois. Elle doit être faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à chacun des autres co-contractants. Le délai de préavis court à compter de la réception de cette lettre.

La convention peut également faire l'objet d'avenants signés par l'ensemble des parties à la présente convention.

A Miribel le 09/05/2025

La Commune de MIRIBEL, représentée par son Maire M. Jean-Pierre GAITET

Le directeur/La directrice de la caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Ain

La directrice académique des services de l'éducation nationale,
Directrice des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

L'organisme / association gestionnaire de l'accueil de loisirs, représentée par son/sa présidente, Monsieur/Madame